

Délibération n°34

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**

61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

61

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
21 mars 2017

**Date d'affichage
du compte-rendu :**
4 avril 2017

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

06 AVR. 2017

Objet :

**Chantiers d'insertion – Mise
en place d'une coordination
intercommunale :
conventions avec les
associations Etudes et
Chantiers, Inserfac et Avenir**

L'AN deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 21 mars 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine BAILLY, M Philippe SCHAAL, M Jean-Yves VIDEAU **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

- M José BELDA conseiller communautaire unique de CHAVAROUX a donné pouvoir à M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Annick DAVAYAT conseillère communautaire unique de VARENNES S/MORGE, a donné pouvoir à M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- Mme Nicole LAURENT a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Nicole PICHARD a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de ST-LAURE, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.
- M Stéphane FRIAUD a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA

- M Lionel CHAUVIN
- M Jacques LAMY

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance :

Mme Catherine HOARAU

Chantiers d'insertion – Mise en place d'une coordination intercommunale : conventions avec les associations Etudes et Chantiers, Inserfac et Avenir

Dans le cadre de la compétence économie, il est envisagé que la communauté de communes Riom Limagne et Volcans s'engage dans la mise en place d'un projet territorial d'insertion professionnelle et sociale via la mise en cohérence des différents ateliers et chantiers d'insertion.

A ce titre, le vice-Président délégué à l'économie expose :

Les objectifs globaux d'insertion et l'accompagnement individualisé pour les associations conventionnées :

- veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement du parcours d'insertion du salarié au sein de la structure (intégration initiale au sein de la structure, fourniture d'un cadre de travail, préparation de la sortie) dans le respect du droit du travail, notamment des règles d'hygiène et de sécurité,
- contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à une insertion professionnelle efficace, dans le cadre d'un réseau de partenariats,
- outre une productivité accrue dans le poste occupé au sein de la SIAE, améliorer l'employabilité des salariés en insertion en développant des compétences débouchant sur l'emploi,
- concilier la viabilité économique des structures associatives avec leurs missions d'insertion et d'utilité sociale,
- contribuer au développement économique d'un secteur d'activité et d'un territoire dans le respect des règles de la concurrence et du droit du travail.

Le contexte territorial 2016 :

- 1 chantier espaces verts et patrimoine bâti à Châtel-Guyon porté par l'association Inserfac et subventionné par la commune à hauteur de 28 000 €,
- 1 chantier espaces verts et bâti à Volvic porté par l'association Etudes et Chantiers et subventionné par la commune à hauteur de 33 000 €,
- 1 chantier espace verts à Riom porté par l'association Inserfac et subventionné par la commune à hauteur de 22 000 €,
- 1 chantier espaces verts sur le territoire intercommunal de Riom communauté porté par l'association Inserfac et subventionné à hauteur de 30 000 €,
- 1 marché avec une clause d'insertion lié à l'entretien et à la création de sentiers de randonnées sur le territoire intercommunal de Volvic Sources et Volcans et chiffré à hauteur de 64 000 € (47 000 € hors création de sentiers)

Le projet intercommunal 2017 :

Il s'agit de regrouper l'ensemble des actions d'insertion au sein d'un projet cohérent et territorial d'insertion. Celui-ci mobilise dorénavant toutes les associations d'insertion présente sur le territoire de Riom Limagne et Volcans (Inserfac, Etudes et Chantiers et Avenir).

Le dépôt partenarial de ce projet a permis la validation de l'accroissement du nombre de postes en insertion pour RLV soit 5,85 ETP (+25 %) pour un total de 40 postes ou 29,5 ETP.

Ce projet se décompose de la manière suivante :

- un ACI métiers de l'environnement (8 postes) porté par Etudes et Chantiers basé à Volvic avec le support technique du verger conservatoire.
- un ACI patrimoine bâti/second œuvre et espaces verts (16 postes) porté par Inserfac basé à Châtel-Guyon.
- un ACI métiers de l'environnement et patrimoine bâti (8 postes) porté par Avenir basé à Riom.
- un ACI lavage écologique sans eau (8 postes) porté par Inserfac basé à Riom.

Cette organisation va également permettre le déploiement d'une nouvelle action d'insertion sociale via la mise en place d'une épicerie solidaire basée à Riom dans les mêmes locaux que l'ACI lavage de voiture et portée par Inserfac.

Le budget :

La participation financière intercommunale 2017 est de 160 000 €. Elle tient compte de la programmation des anciennes intercommunalités (VSV pour 47 000 € et Riom communauté pour 30 000 €) mais aussi de la participation directes des communes (Volvic pour 33 000 €, Châtel-Guyon pour 28 000 € et Riom pour 22 000 €).

Le conventionnement :

Il est proposé d'établir un double conventionnement. D'une part entre RLV et les différentes associations pour expliciter les modalités de versements des subventions allouées et les engagements de chacun et d'autre part entre RLV et les différentes communes concernées pour les mêmes raisons.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve les conventions de partenariats avec les associations Etudes et Chantiers, Inserfac, Avenir,**
- **autorise le président ou son représentant légal à les signer ainsi que tout documents permettant leur mise en œuvre.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



**Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2017**

**Le Président
Frédéric BONNICHON**